

# RAPPORT ANNUEL 2021-2022



**Le droit au logement c'est...**

*«Le droit à un logement convenable n'est pas simplement le droit d'avoir un toit au-dessus de la tête, c'est le droit de vivre en sécurité et dans la dignité dans un logement décent.»*

- Organisation des Nations Unies

**Qu'est-ce que le logement social?**

Le logement social et communautaire est une propriété collective qui a une mission sociale et dont le but n'est pas de faire du profit. Cette mesure est mise en place pour les locataires à faible et modeste revenu. Les habitations à loyer modique (HLM) sont l'exemple de logement social le plus connu au Québec. Ils sont apparus à la fin des années 1950 avec comme objectif de remplacer les taudis par des logements salubres et de reloger les locataires expulsés par des projets de rénovation et de modernisation urbains. Aujourd'hui, on compte plus de 62 000 HLM au Québec. Plusieurs autres types de logements sociaux existent, dont les coopératives d'habitation (COOP), et les organismes sans but lucratif (OSBL).



Document produit par l'Office de la Citoyenneté, Québec, Montréal



**COMITÉ  
LOGEMENT  
AHUNTSIC-  
CARTIERVILLE**



10780, Laverdure bureau 208  
Montréal (Québec) ; H3L 2L9

Téléphone: 514-331-1773

Courriel: [info@comitelogement.com](mailto:info@comitelogement.com)

Site web: [www.comitelogement.com](http://www.comitelogement.com)

**Le comité logement Ahuntsic-Cartierville  
est un organisme financé par :**



*Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales*

Québec 

# Table des matières

---

Le CLAC en bref	4
Mot de la coordination et de la présidence	5
Service individuel	6
<b>Les ateliers</b>	
Logement social	8
Augmentation de loyer	8
Droits et recours	9
Reprise de logement	9
<b>Pour le droit au logement</b>	<b>11</b>
Défense collective des droits	13
Contrôle des loyers	13
Reprises et évictions	14
<b>Logement social</b>	<b>15</b>
Tous unis pour l'accès au logis	16
Terrain Louvain Est	18
Coopérative famille Louvain	19
Engagez-vous pour le communautaire	20
Zoom sur l'insalubrité	21
<b>Concertations nationales</b>	
Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)	24
Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)	25
Regroupement des organismes de défenses des droits (RODCD)	25
<b>Concertations locales</b>	
Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Catierville (CLIC-BC)	26
Solidarité Ahuntsic	27
Restructuration	28
Vie associative	29
Communication	30
Recherche «Autour du logement»	31
Équipe de travail	32
Conseil d'administration	33
Financement	35
Charte de la vie associative	36
Politique de service individuel	37

# Le CLAC en bref

---

## Notre mission

Fondé en 1988, le Comité logement Ahuntsic-Cartierville (CLAC) est un organisme communautaire à but non lucratif dont la principale mission est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en travaillant sur l'amélioration des conditions de logement et de vie des locataires à faible et modeste revenu.

## Nos valeurs

À travers nos services et nos activités d'éducation populaire, nous désirons conscientiser nos membres et les locataires afin de leur permettre d'acquérir les connaissances et les moyens qui leurs permettront de défendre leurs droits et d'ainsi améliorer leurs conditions de logement et de vie.

- ⇒ Démocratie participative
- ⇒ Autonomie
- ⇒ Intégrité
- ⇒ Engagement
- ⇒ Inclusion
- ⇒ Entraide et solidarité
- ⇒ Compassion
- ⇒ Justice sociale

## Nos activités et nos services

Outre l'éducation populaire et la défense des droits, le CLAC a choisi de travailler sur deux dossiers particuliers : la promotion du logement social et la lutte à l'insalubrité.

- ⇒ Informer les locataires de leurs droits et obligations.
- ⇒ Soutenir les locataires dans leurs démarches pour améliorer leurs conditions de logement et de vie.
- ⇒ Tenir des activités d'éducation populaire (ateliers, conférences, groupes de discussion) sur les enjeux entourant le logement.
- ⇒ Promouvoir le développement du logement social.
- ⇒ Soutenir des groupes qui réclament du logement social.
- ⇒ Organiser des actions pour sensibiliser les élus et la population aux enjeux du logement et y participer.

# Mot de la coordination et de la présidence

---

Au cours des quatre dernières années, le Comité logement Ahuntsic-Cartierville a procédé à une large restructuration. Tout a été revu, dont la charte de l'organisme et les Statuts et règlements. En mai 2021, nous avons tenu une assemblée générale spéciale pour adopter le plan stratégique, une politique contre le harcèlement et la charte de la vie associative. En début d'année 2022, le conseil d'administration a adopté la politique d'embauche et des relations de travail ainsi qu'une politique concernant le service individuel.

Nous aimerions profiter de cet espace pour remercier les membres du conseil d'administration actuel et passé et particulièrement notre ancien président, Nicolas Bencherki, pour leur travail dans l'élaboration de ces nouvelles politiques.

Le défi qui nous attend au cours des prochaines années sera de pérenniser ces nouvelles pratiques et de nous assurer que les membres s'approprient les politiques qui les concernent. Déjà un processus a commencé pour réaliser le transfert des connaissances aux futures générations.

## **Place aux membres**

Les deux dernières années ont été difficiles pour la vie associative. Certaines activités ont dû être annulées ou modifiées. La pandémie a aussi rendu plus difficile la mobilisation pour les actions. Nous voulons, au cours de la prochaine année, reprendre contact avec nos membres et, avec eux, continuer à lutter pour le droit au logement.

Ajoutons que les concertations ont aussi été plus pénibles. Il est beaucoup plus difficile de faire du réseautage avec nos collègues des autres groupes quand on est en mode virtuel. De plus, ce mode de rencontre ne favorise pas la participation de nos membres, qui n'ont pas tous le matériel informatique requis et Internet à la maison.

De plus, la tenue des assemblées générales en mode virtuel a eu comme conséquence d'écourter les échanges et les débats. Or, pour un mouvement comme le nôtre, les débats et les échanges sont nécessaires pour faire avancer nos revendications en matière de logement.

Denise Belec  
coordonnatrice

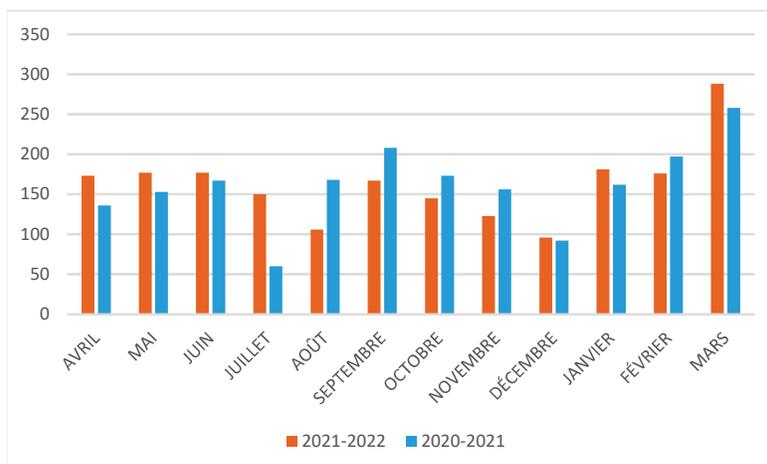
Pierre Kermentz Clerjeune  
président

# Service individuel

*Le travail à distance a rendu difficile la prise de statistiques. L'organisme utilise une banque de données créée sur FileMaker, qui ne peut pas être utilisée par tous les employés en même temps. Si le nombre d'appels reçus au cours de l'année est bien documenté et accessible à tous sur Google drive, les raisons des appels ne sont pas toujours notées. Toutefois, lorsque l'intervention nécessite une aide plus soutenue (ex. une lettre ou d'autres démarches), l'intervention et la raison de la demande d'aide sont mieux documentées. L'intervention à distance reste difficile et prend beaucoup plus de temps.*

*Nous avons, au cours de la dernière année, fait des démarches pour la création d'une base de données, nous espérons qu'elle sera fonctionnelle avant l'automne prochain.*

## DEMANDES DE SERVICES



Cette année nous avons reçu 1959 appels comparative-ment à 1930 l'an dernier.

## SOUTIEN À UN GROUPE DE LOCATAIRES

Dans le volet «Service individuel» il y a parfois un aspect collectif : des locataires d'un même immeuble qui vivent un problème commun s'unissent pour faire valoir leurs droits. Cette année, le CLAC a soutenu une vingtaine de locataires des Résidences communautaires Ahuntsic, un projet de logement social pour aînés et pour personnes autistes. Les locataires souhaitaient obtenir un remboursement pour des services d'animation qui étaient inclus dans leur bail et qu'ils n'avaient pas reçus. Nous les avons aidés à rédiger une mise en demeure et à déposer leur demande devant le Tribunal administratif du logement (TAL). Les locataires ont reçu un remboursement partiel des sommes payées. Certains locataires avaient accepté l'offre de règlement de litige initial du conseil d'administration. D'autres locataires se sont adressés au TAL. Après une séance de conciliation à laquelle nous avons assisté, le deuxième groupe de locataires a conclu une entente à l'amiable avec le conseil d'administration et a obtenu un meilleur remboursement. Cet accompagnement du CLAC a nécessité un investissement en temps important. Nous sommes satisfaits du travail accompli car les locataires concernés étaient, dans l'ensemble, contents du résultat final. Quant au problème de gouvernance de l'organisme décriés par les locataires, nous n'avons pas les ressources ni l'expertise nécessaire pour soutenir les locataires dans ce dossier.

# Service individuel

## PRINCIPAUX ENJEUX VÉCUS PAR LES LOCATAIRES

### Salubrité et entretien des logements

Parmi les demandes les plus importantes notons la salubrité et l'entretien du logement, dont : quarante cas de vermine : coquerelles (18 cas); punaises de lit (11 cas); souris (5 cas), rats (5 cas); fourmis (1 cas) ; Treize cas de moisissures ou d'infiltration d'eau et vingt-huit cas de réparations diverses, ainsi que des problèmes de chauffage (7 cas); problèmes d'eau chaude (2 cas) et logements livrés en mauvais état (2 cas). Pour un total de 92 demandes.

### Atteinte au parc de logement locatif

La deuxième raison concerne l'atteinte au parc de logement ou au maintien dans les lieux. Soixante-deux requêtes concernaient soit : une reprise de possession (35 cas), une demande d'éviction pour travaux majeurs, changement d'affectations (8 cas). Dans 20 autres cas, les locataires nous ont consultés parce que le propriétaire faisait des pressions pour qu'ils quittent pour diverses raisons ou parce que le propriétaire ne voulait pas renouveler le bail (garderie, animaux, décès d'un colocataire, etc.)

### Augmentations de loyer

Les augmentations de loyer ou les questions concernant le renouvellement du bail arrivent en troisième avec 52 demandes. Notons que le CLAC offre aussi des ateliers sur les hausses de loyer qui ont attiré 25 personnes.

### Harcèlement – Intimidation – Discrimination

Cette catégorie arrive en quatrième position avec 36 cas dont : 25 cas de harcèlement, 10 cas d'intimidation et un cas de discrimination.

## SOUTIEN AUX LOCATAIRES

Nous avons aidé les locataires à rédiger 115 lettres, nous avons fait des suivis auprès des inspecteurs et référés les locataires aux ressources appropriées (aide juridique, médecins de la santé publique).



ILLUSTRATIONS: ALICE DENIS

## QUELQUES DONNÉES STATISTIQUES...

Femmes .....60 %  
Hommes .....40 %

18-34 ans .....13,8 %  
35 à 65 ans .....50,8 %  
65 ans et plus .....35,4 %

# Les ateliers

---

## Atelier sur le logement social

Cet atelier vise à informer les locataires sur les différents types de logements sociaux et sur la façon de faire des demandes ainsi qu'à sensibiliser les participants aux enjeux concernant le développement du logement social au Québec et dans l'arrondissement tout en suscitant leur participation à la mobilisation pour augmenter l'offre de logement.

### Résultats

Cette année, nous avons tenu six des huit ateliers prévus sur ce thème. Deux ont dû être annulés faute de participants. L'an dernier nous avons tenu qu'un seul atelier.

Quarante-et-une personnes ont été rejointes comparativement à trois l'an dernier.

- 26 mai 2021 (7 personnes)
- 2 juin 2021 (8 personnes) Zoom
- 28 septembre 2021 (12 personnes)
- 26 octobre 2021 (6 personnes)
- 23 novembre 2021 (1 personne)
- 23 février 2022 (7 personnes)

## Atelier sur les augmentations de loyer

Avec cet atelier, nous offrons aux locataires les outils et les informations nécessaires pour qu'ils puissent évaluer la pertinence de l'augmentation de loyer demandée par le propriétaire et si nécessaire la refuser.

Au cours de cet atelier, nous informons les locataires du fonctionnement du Tribunal administratif du logement (TAL), notamment sur les délais et procédures pour contester une augmentation de loyer. Nous les sensibilisons à l'importance de revendiquer un véritable contrôle des loyers et à la mise en place d'un registre des baux. Nous encourageons les locataires à soutenir le CLAC en devenant membre ou en s'impliquant dans la vie associative de l'organisme.

### Résultats

Nous avons distribué 1060 copies du dépliant *Vous avez le droit de refuser une hausse de loyer* du RCLALQ dans le secteur de la Zone RUI à Cartierville avec l'information sur les dates des AHL. Nous avons constaté une plus grande présence de locataires de Cartierville lors des ateliers, mais l'impact de la promotion est bien en dessous des résultats attendus.

Nous avons rejoint 25 personnes comparativement à 41 l'année précédente. Nous avons donné quatre ateliers (un cinquième planifié a été annulé faute de participants). L'an dernier nous avons donné huit ateliers.

- 16 février 2022 : 6 personnes
- 1<sup>er</sup> mars 2022 : 4 personnes
- 16 mars 2022 : 6 personnes
- 30 mars 2022 : 9 personnes

# Les ateliers

---

## Atelier droit et recours

Cet atelier offre aux participants un tour d’horizon des principaux droits et obligations du locataire et du locateur. Pour le locataire, il s’agit du droit au maintien dans les lieux; le droit de refuser une augmentation de loyer; la jouissance paisible des lieux; maintenir le logement en bon état; utiliser correctement le logement loué; etc. On y aborde aussi les recours que peuvent entreprendre les locataires lorsque leurs droits sont bafoués : l’envoi d’une mise en demeure; l’introduction d’une demande Tribunal administratif du logement (TAL), etc. Cet atelier laisse une place importante aux questions des participants qui sont toujours très nombreuses.

Au cours de l’année 2020-2021, la demande des groupes d’Ahuntsic-Cartierville a été inexistante, à cause de la pandémie. Cette année, il y a eu une reprise très timide des ateliers droit et recours (trois ateliers) avec deux tentatives infructueuses au cours d’une période où la pandémie reprenait du galon.

## Résultats

Cette année, nous avons rejoints trois organismes et 29 personnes.

- 26 avril 2021 : La Corbeille (entreprise de formation en alimentation) — 14 personnes
  - 8 juillet 2021 : Bois urbain (organisme d’insertion socio-professionnel) — 11 personnes
  - 16 novembre 2021 : Centre d’aide aux nouveaux arrivants CANA — 4 personnes
- 

## Atelier sur les reprises de logement

En janvier 2022, nous avons donné un atelier sur les reprises de logement sur Zoom. Deux personnes y ont assisté. Nous voulions donner des ateliers en personne mais la pandémie ne nous a pas permis de le faire. L’an prochain, pour que cette approche donne des résultats, il faudra organiser une rencontre collective quelques jours avant de partir pour les vacances des fêtes et une autre, rapidement après le retour des vacances, ce qui implique de commencer à faire la publicité de cet atelier d’éducation populaire dès le début décembre auprès de nos partenaires et des citoyens.

# Les ateliers

---

## Évaluation

Bien que le contenu des ateliers reste pertinent, il serait bon, au cours des prochaines années, de l'actualiser. Une version s'adressant à des personnes nouvellement arrivées au pays et qui ne connaissent pas encore bien le français devrait être envisagée.

### Zoom vs présentiel

De façon plus générale, en ce qui a trait aux ateliers ALS et AHL, bien que la plate-forme Zoom nous ait été d'une grande utilité, nous constatons que les ateliers offerts en « présentiel » créent une meilleure dynamique entre la personne à l'animation et les participants et ces derniers entre eux. Sans oublier le fait que plusieurs personnes n'ont pas accès à ces outils informatiques.

#### LES ATELIERS EN BREF

- 17 ateliers
- 97 personnes rejointes
- 3 organismes communautaires joints

## Autres activités d'information

Le 2 décembre 2021, le CLAC a participé et est intervenu lors du colloque « Le logement clé d'une intégration réussie » organisé par le Centre social d'aide aux immigrants.

## Pour le droit au logement



Le CLAC estime que, pour garantir le droit au logement pour tous et toutes, il est nécessaire de renforcer les protections légales contenues notamment dans le Code civil du Québec mais également de construire des logements sociaux. Le marché privé de l'habitation ne permet pas de garantir à tous et toutes le droit au logement, notamment parce que les prix des loyers sur le marché dépassent largement la capacité de payer d'un locataire ou de son ménage à faible et modeste revenu.

À l'heure actuelle, le taux d'inoccupation des logements est bas. La demande dépasse largement l'offre de location. Il y a une flambée des prix des loyers et le parc de logements dits abordables se détériore. La spéculation immobilière et la rareté font exploser le nombre de reprises de logement, d'évictions et de rénovictions.

Les moyens publics (investissements des gouvernements fédéral et provincial) ne sont pas au rendez-vous. Conséquemment, beaucoup de personnes se trouvent laissées pour compte. On pense notamment aux personnes âgées à faible revenu victime d'une reprise de logement, aux familles immigrantes avec enfants qui vivent dans des logements beaucoup trop petits ne pouvant louer mieux, aux locataires qui vivent depuis longtemps dans leur logement et qui paient un loyer nettement en bas du prix du marché actuel et qui se font harceler pour quitter leur logement, etc.

Le gouvernement actuel semble avoir une méconnaissance de la réalité sur le terrain. Il a reconnu tardivement qu'il y avait une crise du logement et, du bout des lèvres. La ministre de l'habitation parle de crise du logement seulement lorsque le taux d'inoccupation est en bas de 1%, ce qui exclut actuellement toute la région de Montréal. La SCHL estime que le marché du logement locatif est équilibré quand le taux d'inoccupation atteint les 3%.

# Pour le droit au logement



Le 7 octobre 2021, cinq personnes du CLAC ont participé à la manifestation conjointe RCLALQ/FRAPRU/RAPSIM pour demander aux candidats en lice aux élections municipales d’agir sur la crise du logement et de reconnaître le droit au logement. La manifestation a eu lieu devant l’Hôtel-de-Ville de Montréal.

## Politique globale en habitation

Le 30 novembre 2022, nous avons organisé, pour nos membres, une soirée d’éducation populaire portant sur la politique globale en habitation promue par le FRAPRU. Cela a permis de dresser un portrait global de la situation du logement au Québec et de promouvoir les solutions préconisées pour garantir le droit au logement. Trente personnes ont assisté à l’événement.



# Pour le droit au logement

---

## DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

Afin de défendre et de promouvoir les droits des locataires, le CLAC travaille en concertation avec le Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ).

### Le contrôle des loyers

Pour une deuxième année consécutive, le RCLALQ a mis de l'avant une campagne visant à revendiquer un contrôle universel des loyers et l'implantation d'un registre des loyers.

Il a aussi fait ressortir le problème des évictions frauduleuses de locataires et les reprises de logement de mauvaise foi en lien avec la spéculation immobilière.



---

**Le 24 avril 2021**, nous avons participé dans le quartier Parc-Extension à une manifestation nationale dans le cadre de la Journée nationale des locataires avec comme thème de campagne : *Les loyers explosent, un contrôle s'impose*. Quatre personnes du CLAC y ont participé.

---

---

**Le 19 juin 2021** six membres du CLAC ont participé à une manifestation organisée par les groupes montréalais du RCLALQ pour dénoncer les évictions des locataires et pour demander un vrai contrôle des loyers. Cette manifestation s'est tenue dans le quartier Plateau Mont-Royal.

---



# Pour le droit au logement

---

## Reprises de logement et évictions

Dans un communiqué daté du 21 décembre 2021, le RCLALQ mettait en lumière un des aspects le plus pernicieux de la crise du logement, la perte pour des locataires à faibles et à modestes revenus de leurs logements correspondant à leur capacité de payer. Le RCLALQ observait, selon une enquête terrain, que la moitié (53%) des tentatives de reprise ou d'éviction étaient effectuées par des propriétaires ayant acquis un immeuble depuis moins de un an. La moitié des locataires concernés occupaient leurs logements depuis au moins 10 ans et payaient des loyers en bas du prix du marché.

---

## Soutien aux «rénovincés» de St-Léonard



Le 28 juin 2021, deux personnes du CLAC ont participé à une manifestation en soutien à des locataires victimes d'une « rénovation » à St-Léonard devant leur immeuble.

# Logement social

---



## Revendications face à Ottawa

Le 14 septembre 2021, nous avons participé à une manifestation organisée par le FRAPRU devant le bureau de campagne de Justin Trudeau, chef du Parti libéral du Canada pour souligner la faiblesse des engagements électoraux en faveur du logement social.



Le 12 février 2022, nous avons participé à une manifestation régionale où nous avons mobilisé 20 personnes dans le cadre de la semaine d'actions régionales visant à réclamer de la part du gouvernement du Québec un réinvestissement dans le logement social.



En réaction au budget du gouvernement du Québec, déposé en février 2022, nous avons participé, le 2 avril 2022, à une manifestation pour protester contre la faiblesse des engagements budgétaires du gouvernement Legault en matière de logement social et pour réclamer une politique gouvernementale en habitation.

# Logement social

## Tous unis pour l'accès au logis



Le 2 octobre 2021, de concert avec l'école de la citoyenneté de Solidarité Ahuntsic, l'ACEF de l'Est, le Comité de pilotage de Solidarité Ahuntsic et le CLIC, nous avons organisé une action publique intitulée : *Tous unis pour l'accès au logis*. Lors de cet événement, nous avons organisé une exposition portant sur le logement social et sur le programme AccèsLogis.

Une centaine de personnes ont participé à l'événement qui était précédé d'une épluchette de blé-d'inde. Plusieurs candidats locaux de l'arrondissement aux élections municipales étaient présents.

Lors de la conférence de presse, nous avons demandé que la ville de Montréal, Québec et Ottawa allouent les fonds requis pour accroître le nombre d'unités AccèsLogis afin que nous puissions développer rapidement les projets sur lesquels les organismes communautaires travaillent depuis plusieurs années.



# Logement social



Malgré tous les efforts déployés au cours de la dernière année par le FRAPRU et ses groupes membres, l'avenir du logement social semble loin d'être assuré. À l'automne 2022, le gouvernement actuel a annoncé un nouveau programme appelé Programme d'habitation abordable Québec. Bien qu'il n'ait pas officiellement annoncé la fin du programme AccèsLogis, ce programme fait table rase du modèle québécois de logement social.

Ce mini budget a eu l'effet d'une bombe. Au lieu d'annoncer les fonds réclamés pour livrer les unités AccèsLogis promises et pour lancer une nouvelle programmation, Éric Girard, le ministre des Finances, a annoncé un investissement de 123,5 millions de dollars dans le PHAQ pour construire 2200 logements. Avec ce nouveau programme, les promoteurs immobiliers privés peuvent demander des fonds publics pour leurs projets et aucune aide au loyer n'est prévue pour les locataires à faible et modeste revenu (supplément au loyer).

Ajoutons qu'aucun montant n'est prévu pour les honoraires des GRT, ces organismes qui aident les citoyens et groupes communautaires à mettre sur pied leur projet de logement social. Or, les GRT, comme Bâtir Son Quartier, sont les partenaires privilégiées des comités logement pour élaborer des projets de logements communautaires. Ils ont une expertise qu'il faut privilégier et protéger.

Le budget du 22 mars 2022 a dégagé 247 millions \$ pour boucler le montage financier de 3500 unités prévues dans des projets déjà engagés dans AccèsLogis. Ça ne couvre pas toutes les unités AccèsLogis promises qui ne sont pas encore construites, et on parvient difficilement à savoir combien il en reste.

# Terrain Louvain Est

---

## Fiducie d'utilité sociale

Lors de l'événement du mois d'octobre, nous avons également demandé aux candidats municipaux de s'engager à mettre sur pied une fiducie d'utilité sociale pour le terrain Louvain Est afin de développer l'éco-quartier sur lequel travaille le comité de pilotage de Solidarité Ahuntsic.

Nous souhaitons protéger cet immense terrain de la spéculation immobilière et y développer tous les projets de logements sociaux souhaités par le milieu, dont environ 500 unités AccèsLogis. Cet événement, très mobilisateur, a permis de regrouper tous les acteurs impliqués dans le développement de logements sociaux dans l'arrondissement. Nous sommes également satisfaits par la couverture médiatique ayant fait la «Une» du journal Le Devoir.

## Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Au cours du mois de mai 2021, le Comité logement Ahuntsic-Cartierville a participé aux consultations portant sur le développement du terrain Louvain Est tenues par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) en raison du changement de zonage à adopter par la ville de Montréal. À cette occasion, nous avons produit un mémoire écrit pour appuyer le projet mis de l'avant par le Comité de pilotage de Solidarité Ahuntsic de mettre sur pied une fiducie d'utilité sociale.

Nous avons insisté pour que le développement de logements sociaux soit privilégié (plus de 500 unités) car le logement dit abordable n'est pas abordable pour plusieurs ménages locataires de l'arrondissement. Nous avons insisté sur le fait qu'il était requis d'inclure non seulement des OBNL d'habitation mais également des coopératives d'habitation, une tenure de logement social qui favorise la participation citoyenne et qui n'a pas été privilégiée au cours des dernières années dans l'arrondissement. Pour le CLAC, le développement d'unités de type condominium doit être totalement exclu.

Le CLAC a incité ses membres à donner leur avis par écrit aux commissaires en envoyant des lettres ou à s'inscrire pour prendre publiquement la parole en faveur du logement social. Sept membres fondateurs de la Coopérative Famille Louvain ont pris publiquement la parole. Pour nous, cela démontre l'impact positif des campagnes de sensibilisation menées par notre organisme depuis 2015 par rapport à ce terrain. Notre travail d'éducation populaire porte des fruits, d'autant plus que dans ses conclusions, l'OCPM souligne l'importance d'inclure du logement social sur le terrain Louvain Est, notamment des coopératives d'habitation.

# Coopérative famille Louvain

## Soutien aux membres fondateurs de la Coopérative famille Louvain

Le CLAC a poursuivi son travail de soutien aux 19 membres fondateurs avec la collaboration du GRT Bâtir son quartier. Les membres fondateurs ont eu deux rencontres en 2021 (21 juin et 14 décembre) et quelques-uns d'entre eux ont participé activement à la consultation de l'OCPM en mai 2021. La pandémie et l'échéancier à long terme nécessaire au développement du site Louvain ont fait en sorte qu'il y a eu peu de rencontres. On constate un manque de participation et de motivation de plusieurs membres fondateurs, plus de la moitié d'entre eux étant absents aux réunions. Parmi les membres présents, il y a une volonté de poursuivre le travail d'élaboration du projet de coopérative.

Il y a lieu de croire qu'avec le début d'une série de rencontres, qui ont débuté le 26 mars 2022, portant sur l'adoption des règlements internes de la coopérative, la motivation et la participation des membres fondateurs seront en croissance.

## Réunions des groupes promoteurs de projets sur le site Louvain

Le CLAC a participé à sept rencontres. Ces rencontres regroupent essentiellement des représentants du Comité de pilotage de Solidarité Ahuntsic et des promoteurs de projets de logements sociaux et abordables. Ces rencontres permettent d'obtenir des informations à jour sur le travail conjoint du Comité de pilotage de Solidarité Ahuntsic et des instances de la Ville de Montréal. Elles permettent également de prendre position sur certains enjeux du développement du site Louvain.

Parmi les sujets abordés au cours de l'année : la question du stationnement et du partage de véhicules, la Fiducie d'utilité sociale comme gouvernance du site Louvain, la garantie de l'abordabilité des logements, la présentation de

nouveaux promoteurs de logements, les différentes phases de développement du site et son aménagement, la priorisation des projets de logements qui seront développés.

En tenant ces rencontres la semaine et pendant le jour, les membres fondateurs de la Coopérative famille Louvain, étant très majoritairement actifs sur le marché du travail, ont eu peu de chances d'y participer.

Bien que ces rencontres soient pertinentes quant à la connaissance des étapes de développement du site Louvain, le CLAC s'interroge sur cette instance comme lieu de décision et de prise de position.

Prenons l'exemple de deux enjeux : le développement de

logements qui pourront être accessibles pour des ménages à faible revenu et la priorisation des projets qui seront développés sur le site.

La remise en question du programme AccèsLogis par le gouvernement du Québec ne garantit pas à l'heure actuelle le développement de logements sociaux et communautaires sur le site.

Cette préoccupation n'est pas suffisamment exprimée par les promoteurs de projets. Enfin, le site Louvain se développant en plusieurs phases, rien ne nous indique, en ce moment, quels seront les critères qui détermineront les premiers projets acceptés et construits en 2024. La Ville de Montréal semble avoir un pouvoir de décision important.

## Engagez-vous pour le commautaire



Le 25 octobre 2021, dans le cadre de la campagne «Engagez-vous pour le communautaire», le CLAC a fermé ses portes et a participé à l’action régionale montréalaise organisée par le FRACA. La mobilisation des groupes montréalais pour cette action a été réussie. Quelques membres du CLAC ont accompagné l’équipe de travail. L’école de la citoyenneté de Solidarité Ahuntsic avait organisé un rassemblement des groupes du quartier devant le métro Henri-Bourassa, ce qui nous a permis de constater que beaucoup de groupes du quartier ont participé à l’événement. Ce rassemblement bruyant a permis aux groupes d’être visibles et de constater que les organismes de la table appuyaient largement la campagne.

Le 22 février 2022, les groupes communautaires sont redescendus dans les rues du centre ville de Montréal.

Nous étions plusieurs milliers de travailleurs et travailleuses du communautaire à réclamer un meilleur financement des groupes communautaires.



# Zoom sur l'insalubrité

Piloté par le CLAC, le projet Zoom sur l'insalubrité a pour mission de contrer l'insalubrité dans les immeubles de six logements et plus, dans la zone de revitalisation intégrée (RUI) Laurentien-Grenet à Cartierville. Le projet vise à outiller les locataires en les informant de leurs droits en matière de logement afin qu'ils puissent agir pour améliorer leurs conditions de logement et de vie.

## Nos partenaires

Le projet repose sur de précieuses collaborations avec des partenaires communautaires et institutionnels. Parmi ces partenaires, notons : l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, le Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (CLIC), le Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux (CIUSSS) et les intervenantes communautaires scolaires (ICS) des deux écoles primaires du quartier. Nous avons aussi réussi à développer des liens de confiance avec les citoyens du quartier. Le projet reçoit également un large appui des organismes de la communauté.

## Le comité du suivi

Le comité de suivi est composé de :

- L'arrondissement Ahuntsic-Cartierville
- Le service de l'habitation de la ville de Montréal
- La direction régionale de santé publique
- Le CIUSSS du Nord de l'île de Montréal
- Le CLIC de Bordeaux-Cartierville
- Le CLAC

Le comité s'est réuni le 21 juin 2021

Deux (2) rencontres avec le Service de salubrité de la Ville-Centre et l'arrondissement ont aussi eu lieu.



# Zoom sur l'insalubrité

---

## Volet intervention de terrain

Nous avons rempli une fiche lors de chaque visite d'immeuble afin de comptabiliser le nombre de portes auxquelles nous avons frappé. Nous faisons régulièrement des suivis auprès de tous les locataires afin de nous assurer de l'évolution de la situation. Nous utilisons un questionnaire visant à définir et à identifier les problèmes de logement. Afin de rejoindre les gens qui ne parlent ni français, ni anglais, nous avons utilisé des images afin de mieux communiquer avec eux.

### Résultats

- 24 immeubles ont été visités.
- 721 logements où minimalement 1 accroche-porte a été laissés.
- 268 ménages ont été informés de leurs droits à leur domicile.
- 111 locataires ont confirmé avoir des problèmes d'insalubrité dans leur logement.
- 21 signalements ont été faits à l'arrondissement pour non-respect du règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements de la ville de Montréal.
- Modification de nos bases de données afin de faire le suivi du roulement de locataires dans l'immeuble et des hausses de loyer (Excel et FileMaker).
- Création de nouveaux outils pour faciliter la visite d'immeubles (Ex: images des problèmes d'insalubrité pour faciliter la communication avec les locataires qui ne parlent pas le français ou l'anglais).
- Quatre rencontres avec Rosalie Montplaisir, chargée de concertation RUI au CLIC.

## Volet éducation populaire

### 1. Sensibilisation aux hausses de loyers abusives ou illégales

Pour contrer les hausses de loyer abusives, nous avons distribué des dépliants sur les hausses de loyer dans des immeubles ciblés. En raison de la COVID, le dépliant était laissé sur la porte de chaque logement. Dans les immeubles où nous n'avons pas réussi à entrer pour distribuer les dépliants, des lettres comportant toutes les informations nécessaires ont été envoyées par la poste. Des dépliants ont aussi été envoyés aux ICS de trois écoles du quartier (Louisbourg, Alice-Parizeau et François-de-Laval). Deux ICS ont confirmé qu'elles enverront le dépliant aux parents par courriel. Dans chaque dépliant, un tract a été inséré pour inviter les locataires à participer aux ateliers sur les hausses de loyer du CLAC.

### Résultats

- Des dépliants ont été distribués dans 36 immeubles et envoyés par la poste dans sept immeubles, ce qui fait un total de 1060 dépliants distribués dans 43 immeubles.
- Dépliant électronique distribué en français, en anglais et en arabe aux ICS des écoles Louisbourg, Alice-Parizeau et François-de-Laval pour qu'il soit envoyé à tous les parents.
- Nous avons constaté une plus grande présence des locataires de Cartierville dans les ateliers sur les hausses de loyers données par le CLAC.

# Zoom sur l'insalubrité

---

## 2. Sensibilisation sur la rénovation

Nous sommes restés en contact avec des locataires d'un propriétaire qui a tendance à faire de la rénovation dans le quartier. Nous les avons informés et accompagnés dans leurs démarches pour défendre leurs droits. Nous surveillons aussi de près les agissements de certains propriétaires dans la zone Rui.

## 3. Informer les locataires sur l'enjeu de l'insalubrité dans leur logement

Le volet éducation populaire du projet vise à informer les locataires non seulement de leurs droits et obligations, mais également des conséquences de ne pas respecter les règlements. Nous tenons des ateliers auprès des membres des organismes de la zone RUI. Au cours de la dernière année, nous avons amélioré certains des outils déjà utilisés par le projet Zoom sur l'insalubrité.

### Résultats

- Trois dépliants sont en cours de réalisation afin de pouvoir mieux informer les locataires de leurs droits et recours.
- Un tract électronique du projet pour utilisation sur les réseaux sociaux ou par courriel.
- Nous avons révisé les outils utilisés pour sensibiliser les locataires afin de mieux vulgariser les notions et répondre aux besoins actuels des locataires. (Ex: nouveau PowerPoint pour les ateliers).
- 4 ateliers — 20 participants rejoints (13 femmes et 7 hommes).

### Volet soutien aux locataires

Nous soutenons les locataires dans leurs démarches en les informant de leurs droits, leurs obligations et les recours à leur disposition, en les aidant à rédiger des lettres, en facilitant leurs démarches auprès du Tribunal administratif du logement, en assurant un suivi téléphonique ou par courriel de leur dossier.

### Résultats

- 74 mises en demeure.
- 21 requêtes au Service de permis et inspections de l'arrondissement.
- 86 suivis par courriel.
- 579 appels téléphoniques avec 205 personnes différentes (116 femmes et 89 hommes).

### Personnes rejointes par le projet

- 493 personnes rejointes directement.
- Environ 1500 personnes rejointes indirectement.

# Concertations nationales

---

## Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)

En plus des différentes actions mentionnées à la section « Défense des droits » à la page 13, le CLAC a participé aux rencontres suivantes (la majorité des rencontres ont eu lieu sur la plateforme zoom):

- 12-18-19 mai 2021 : Congrès du RCLALQ :  
— Adoption de propositions sur le contrôle des loyers et la spéculation immobilière.
- 22-23 septembre 2021 : Assemblée générale annuelle du RCLALQ :  
— Adoption du plan d'action 2021-2022.
- 23 mars 2022 : Assemblée générale : Stratégie à l'égard des élections provinciales de l'automne 2022.

## Groupes montréalais

Cette instance du RCLALQ est surtout un lieu d'échange sur les problématiques montréalaises du logement : protection du parc locatif et logements touristiques, insalubrité, enjeux des élections municipales, etc.

- Quatre participations aux groupes montréalais : 28 avril 2021, 2 juin 2021, 18 octobre 2021, 21 décembre 2021.

# Concertations nationales

---

## Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Nous sommes membre participant du FRAPRU. En cette qualité, nous avons participé au congrès et aux trois assemblées générales (septembre et novembre 2021 et janvier 2022) qui se sont tenues de manière virtuelle sur Zoom.

### Groupes montréalais

Nous participons également aux réunions de l'instance régionale montréalaise, les groupes de Montréal. Ces réunions se sont également tenues sur Zoom.

### Pièce de théâtre

En collaboration avec le FRAPRU, le Comité logement Montréal-Nord et l'Association des locataires de Villeray, le CLAC a organisé une pièce de théâtre sur le thème du logement. Cette pièce a été présentée le 14 mai 2021 à Rêvanous.

Une soixantaine de personnes ont participé à cette activité, dont 15 membres du CLAC.

### Rencontre avec le FRAPRU

Le 2 juin 2021 nous avons rencontré la permanence du FRAPRU pour discuter des différents enjeux du logement.

## Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)

En janvier 2022, le CLAC est devenu membre du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD).

La mission du RODCD est de revendiquer une plus grande reconnaissance, une autonomie respectée et un meilleur financement des groupes en défense collective des droits.

# Concertations locales

---

*Le CLAC est membre des deux tables de quartier, soit le Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (CLIC-BC) et de Solidarité Ahuntsic.*

## **Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (CLIC-BC)**

Cette année nous avons participé aux rencontres de la table centrale du CLIC et du comité habitation. Comme nous recevons du financement à travers le programme RUI, nous participons également aux rencontres concernant ce programme. Nous participons également au comité verdissement.

### **Participation à la table centrale**

- 4 mai 2021
- 2 septembre 2021
- 3 mars 2022
- Assemblée générale annuelle – 15 juin 2021

### **Comité habitation**

- 29 avril 2021
- 10 juin 2021
- 21 septembre 2021
- 26 janvier 2022

### **PIC-2**

- 22 juin 2021

### **Plan annuel du CLIC**

- 4 novembre 2021

### **Priorisation RUI**

- 18 novembre 2021

### **Comité verdissement:**

- 21 avril 2021

### **Portrait du logement social**

- 28 mai 2021: rencontre pour travailler sur le portrait du logement social dans Ahuntsic-Cartierville

# Concertations locales

---

## CLIC - suite

### Zoom sur l'insalubrité

- **Le 9 juin 2022** nous avons rencontré Sophie Boucher et Catherine Dufresne de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville pour discuter d'insalubrité et du projet Zoom sur l'insalubrité.
- **Le 14 février 2022**, nous avons rencontré Clément Jr Charrette, le nouveau chef de la division des permis et inspection de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, pour discuter d'une approche concertée en prospection et salubrité du logement.
- **Le 10 mars 2022**, rencontre sur l'insalubrité (CLIC, ville de Montréal, arrondissement Ahuntsic-Cartierville).
- **Le 17 mars 2022**, nous avons eu une rencontre avec Jean-Michel Brunet, le nouveau commandant du poste de quartier 10 (Bordeaux-Cartierville). Il a été question des relations locataires-propriétaires et de l'insalubrité des logements.

## Solidarité Ahuntsic

Le CLAC participe à plusieurs instances de Solidarité Ahuntsic. Notons, entre autres, tout le travail concernant le terrain Louvain Est (voir page 18 et 19). Nous avons aussi travaillé en étroite collaboration avec l'école de la citoyenneté pour l'organisation de l'événement «Tous unis pour l'accès au logis» tenu le 1<sup>er</sup> octobre 2021 (voir page 16). Nous participons aussi aux travaux du Chantier habitation. Toutefois, il n'y a pas eu de rencontres de cette instance cette année.

### Notre participation aux activités de la Table au cours de la dernière année:

- Assemblée générale annuelle : 16 juin 2021
- Assemblées générale régulières: 22 septembre 2021 – 17 novembre 2021 – 9 février 2022
- Planification stratégique de Solidartié Ahuntsic : 9 septembre 2021
- Rencontre d'idéation du nouveau centre communautaire : 4 octobre 2021
- Rencontre Projet d'impact Collectif - École de la citoyenneté : 22 mars 2022

# Restructuration

---

En 2018, le CLAC a entrepris une grande restructuration. Au cours des quatre dernières années, nous avons adopté de nouveaux Statuts et règlement, mis à jour la Charte de l'organisme et plusieurs politiques pour encadrer l'embauche des nouveaux employés, les relations de travail, les relations entre les membres ainsi qu'une politique de service. Nous avons également entrepris une grande réflexion stratégique.

## **Planification stratégique**

La planification stratégique a débuté en 2020 pour se terminer le 18 mai 2021 avec l'adoption du plan stratégique en assemblée générale tenue sur la plateforme Zoom. Nous avons été accompagnés dans cette démarche par une équipe de chercheurs universitaires composée de Nicolas Bencherki, président du CA et professeur de communication organisationnelle à l'Université TÉLUQ, Consuelo Vásquez, professeure au Département de communication sociale et publique de l'UQAM, Viviane Sergi, professeure au Département de management de l'ESG UQAM, et Gabrielle Phaneuf, étudiante à l'UQAM et à l'Université TÉLUQ, et professionnelle de recherche.

## **Politique contre le harcèlement**

À cette même assemblée générale, les membres du CLAC ont adopté une politique contre le harcèlement. Nous avons été accompagnés dans l'élaboration de cette politique par le Centre St-Pierre.

## **Charte de la vie associative**

À cette même assemblée du 18 mai 2021, nous avons adopté une charte de la vie associative qui a comme but d'assurer que les valeurs du CLAC (soit entre autres la liberté d'expression, l'égalité homme /femme, l'équité, la justice sociale et la tolérance) soient respectées en tout temps par l'ensemble des membres, des militants, des bénévoles, des travailleurs, des participants et des stagiaires. — Voir page 36.

## **Politique d'embauche et des relations de travail**

Le 21 janvier 2022, le conseil d'administration du CLAC a adopté une nouvelle politique d'embauche et des relations de travail. Cette politique balise l'embauche de nouveaux employés ainsi que les conditions de travail des étudiants d'été. Elle encadre également les obligations des employés et de la coordination et de l'employeur ainsi que les conditions de travail des employés.

## **Politique de service**

Cette politique vise à clarifier le rôle et les limites des intervenants et le rôle de l'usager. Cette politique vise également à baliser la relation d'aide et les conditions dans lesquelles on peut mettre fin à l'intervention. — Voir page 37.

# Vie associative

---

## Membership

Au 31 mars 2022, le CLAC comptait 129 membres

## Assemblées générales

Le CLAC a tenu deux assemblées générales en 2021.

### *Assemblée générale spéciale — 18 mai 2021 en virtuel - via la plateforme Zoom.*

Au cours de cette assemblée, les membres ont adopté le plan découlant de la planification stratégique, la politique contre le harcèlement et la charte de la vie associative.

— 23 membres ont participé à cette assemblée

### *Assemblée générale annuelle — 2 septembre 2021 en personne à Cartierville*

— 28 membres ont participé à cette AGA

## Comités d'éducation populaire (CEP)

Autour d'un repas préparé en commun :

- S'informer et débattre sur différents enjeux sociaux;
- Lieu convivial d'échanges et de discussions.

Pour une deuxième année consécutive, à cause de la pandémie, nous n'avons pas pu tenir ces rencontres sur une base régulière. Nous avons toutefois réussi à tenir un CEP spécial Noël, le 30 novembre 2021 en tenant compte des précautions sanitaires, juste avant l'arrivée de la quatrième vague de COVID.

Trente membres ont pu assister à cet événement, fort apprécié. En première partie, nous recevions Marie-Josée Corriveau de la permanence du FRAPRU. Elle nous a parlé de la conjoncture en ce qui a trait au développement du logement social et de la Politique d'habitation du regroupement. Par la suite, il y a eu distribution de nombreux cadeaux aux membres. Un repas, distribué en portions individuelles, était offert pour l'occasion.

# Communication

---

## Les outils de communication avec les membres et la population

Informer les membres et la population des activités d'éducation populaire du CLAC, de son service d'information aux locataires et des enjeux en lien avec les mobilisations pour le droit au logement.

### L'infolettre

Quinze infolettres sur les activités à venir ont été envoyées à nos membres et à certains partenaires, dont le FRAPRU, le RCLALQ, le CLIC et Solidarité-Ahuntsic.

### La page Facebook

635 personnes nous suivent sur notre page Facebook. Selon les données statistiques de Facebook, 64,3 % seraient des femmes et 35,7 % seraient des hommes.

### Site web

Une nouvelle version de notre site web a été faite au cours de la dernière année, mais elle doit être mis à jour et simplifié afin que nous puissions y publier régulièrement nos activités.

## Communiqués envoyés aux médias et couverture médiatique

### Journal communautaire Les Voisins :

*Communiqués :*

**2 novembre 2021** : Élections municipales : Les élus doivent s'engager pour le droit au logement (RCLALQ).

**14 décembre 2021** : Le phénomène des évictions sévit partout au Québec (RCLALQ et CLAC).

*Articles :*

**8 avril 2021** : Des résidants de Cartierville menacés de perdre leur logement.

**28 avril 2021** : Hausse du coût des logements : « Ce n'est pas acceptable, ce n'est pas normal! » .

**30 avril 2021**: Le fiasco du 11 945, Lachapelle.

**14 juin 2021** : Le harcèlement des locataires s'intensifie : témoignages.

### Le Devoir

*Couverture médiatique*

**2 octobre 2021**: 1500 logements sociaux demandés dans Ahuntsic-Cartierville.

<https://www.ledevoir.com/societe/637563/-1500-logements-sociaux-demandes-dans-ahuntsic-cartierville>

# Recherche

## Autour du logement

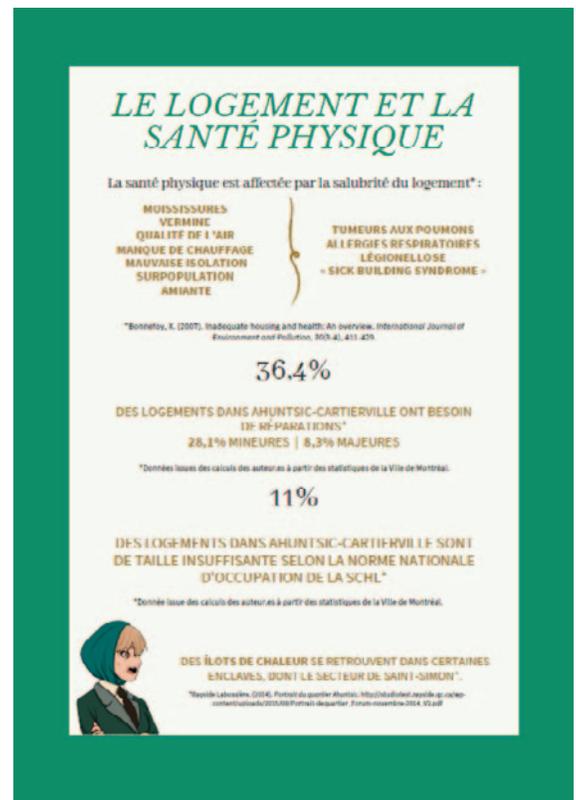
En 2020, le CLAC a reçu une subvention de 10 000 \$ pour faire cette étude. Nous avons eu comme partenaire de recherche Nicolas Bencherki de la Téléuq.

Ce projet visait à améliorer la collaboration entre les organismes communautaires de l'arrondissement mont-réalais de Ahuntsic-Cartierville autour des enjeux du logement. En effet, avant la pandémie, le Comité logement Ahuntsic-Cartierville était l'un des seuls à porter le dossier du logement, alors que le territoire et les besoins sont immenses. La pandémie a mis à l'avant-scène toute l'importance du logement dans nos vies.

Le 26 janvier 2021, il y a eu une présentation du projet à la table de concertation de Cartierville (CLIC Bordeaux-Cartierville). Quatre organismes ont participé à des entrevues pour nous aider à comprendre les enjeux entourant le logement et leur secteur d'activité.

Au cours du projet, deux documents ont été produit, l'un concernant la collaboration entre organismes et l'autre portant sur les enjeux autour du logement. À partir de ces documents et de données statistiques nous avons produits des fiches sur différents thèmes, dont la santé mentale, la santé physique, la sécurité, les finances et le développement de l'enfant. Nous avons aussi ciblé comme groupes d'individus les femmes, les personnes âgées et les immigrants/réfugiés de l'arrondissement.

Prochaines étapes du projet: diffuser les informations recueillies auprès de nos partenaires. La pandémie a énormément affecté le déroulement de ce projet. Plusieurs objectifs, dont la conduite de plusieurs entrevues n'ont pu être réalisées en raison du contexte sanitaire. Nous avons également constaté un essoufflement de la concertation au sein du milieu communautaire. Cette conjoncture a donc eu pour effet de ralentir la progression du projet, mais nous restons confiants qu'avec les informations recueillies nous réussirons à sensibiliser les acteurs du milieu à l'importance des enjeux entourant le logement.



Une des fiches produites à la suite de l'étude

# Équipe de travail

---

## Employé.e.s

Denise Belec, coordonnatrice  
Yvon Dinel, organisateur communautaire  
Karina Montambeault, organisatrice communautaire  
Anne Levac-Noiseux, chargée de projet, Zoom sur l'insalubrité  
Ronald Célestin, étudiant, programme Emploi été Canada  
Élizabeth Chau, étudiante, programme Emploi été Canada  
Alissa Lafontaine, étudiante, programme Emploi été Canada

## Stagiaires en travail social

— *Cégep Marie-Victorin*  
Ronald Célestin (jusqu'en mai 2021)

## Stagiaires Probono

— *Université de Montréal*  
Béatrice Grace-Castonguay  
Florent Hogue  
Daniel Wade

## Bénévole à l'accueil

Ginette Fournier

## Ressources externes

— *Projet « Autour du logement » — financé par la Société d'habitation du Québec*  
Audrey Rochon, chargée de projet  
Alice Denis, illustratrice

— *Soutien informatique*  
Eric Roy

— *Soutien comptabilité*  
Monique Therrien

---

## Formation du personnel

— Les bases d'excel – Puce communautaire  
— Word Press : créez votre site web – Puce communautaire  
— Formation sur les modifications apportées au Tribunal administratif du logement – RCLALQ  
— Le rôle des municipalités dans le développement du logement social — AGRTQ  
— Le droit des autochtones - Wapikoni (via le FRAPRU)  
— Atelier de formation sur la spéculation immobilière — partie 1 et partie 2 — RCLALQ

# Conseil d'administration

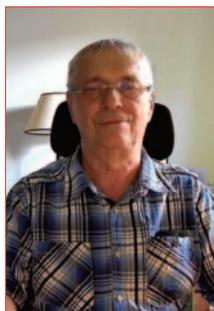
## Les membres du conseil d'administration au 31 mars 2022



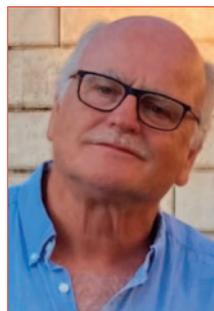
**PIERRE CLERJEUNE**  
*Président*



**ROBERT G. RANALLI**  
*Vice-président*



**DENIS GIRALDEAU**  
*Secrétaire*



**FRANÇOIS BARTHE**  
*Trésorier*



**LISE MONTPETIT**  
*Administratrice*



**JESSICA DUMERVIL**  
*Administratrice*

À l'assemblée générale de septembre 2021, deux membres importants de notre conseil d'administration ont décidé de ne pas renouveler leur mandat. Nicolas Bencherki qui avait occupé la présidence du CA depuis 2018 et Ghislaine Raymond, trésorière, également au CA depuis 2018 ont joué un rôle essentiel dans la restructuration. Nous aimerions les remercier pour tout leur travail.

Cette année, le conseil d'administration a tenue huit réunions.

- 8 avril 2021 (il n'y avait pas quorum – les documents discutés ont été adoptés par courriel).
- 5 mai 2021
- 17 juin 2021
- 24 août 2021
- 24 septembre 2021
- 5 novembre 2021
- 21 janvier 2022
- 11 mars 2022

## Membres du conseil d'administration au cours de l'année 2021-2022

### **Présidence :**

Nicolas Bencherki – jusqu'au 2 septembre 2021

Pierre Clerjeune – depuis le 24 septembre 2021

### **Vice-présidence :**

Robert G. Ranalli

### **Trésorière/Trésorier**

Ghislaine Raymond – jusqu'au 2 septembre 2021

François Barthe—depuis le 24 septembre 2021

# Conseil d'administration

---

## **Secrétaire**

Denis Giraldeau

## **Administratrices**

Lise Montpetit

Jessica Dumervil – cooptée le 5 novembre 2021

## **Formation du CA**

### **Être membre d'un conseil d'administration**

Le 28 avril 2021, les membres du CA ont reçu une formation offerte par le Centre St-Pierre intitulé « Être membre d'un conseil d'administration d'un OBNL québécois ». Notons que l'équipe de travail a également participé à cette formation.

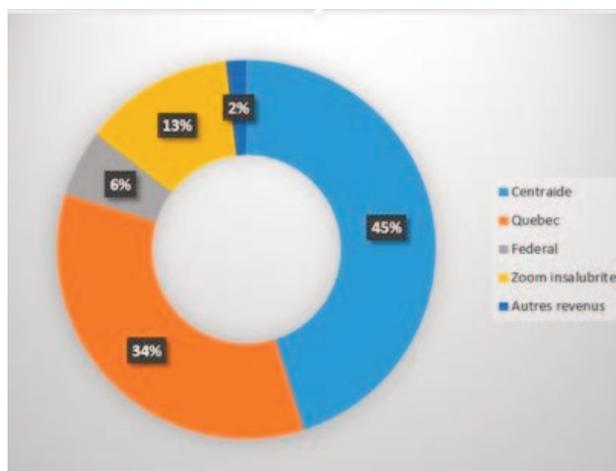
### **Démystifier les états financiers**

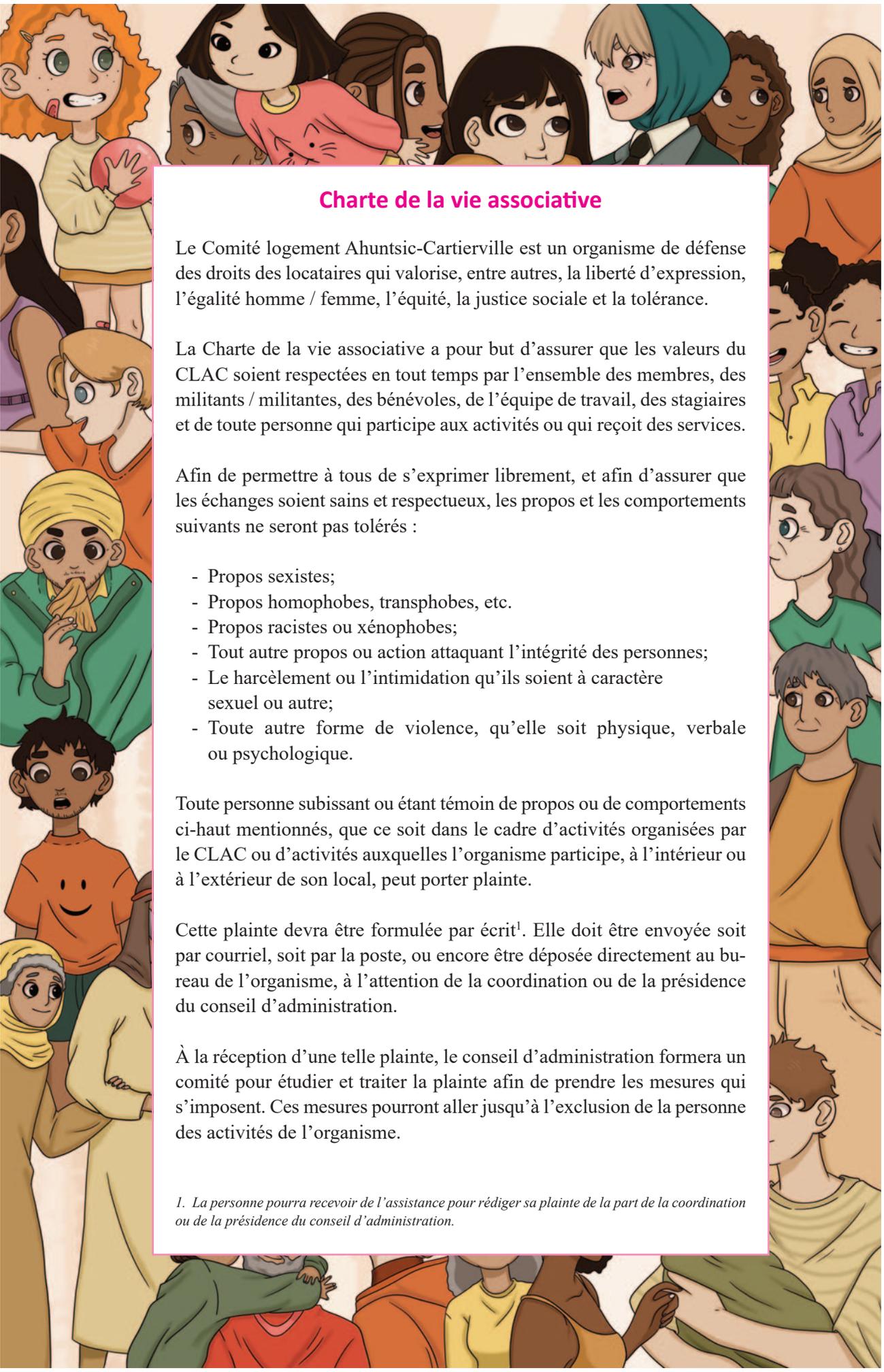
Le trésorier a suivi une formation intitulée « Démystifier les états financiers », également offerte par le Centre St-Pierre.

# Financement

## Revenus

<b>Centraide</b> .....	<b>123 764</b>
<b>Gouvernement du Québec</b>	
Secrétariat à l'action communautaire autonome .....	81 986
Société d'habitation du Québec (PAOC) .....	10 000
Société d'habitation du Québec (Contribution au secteur) .....	1 972
Soutien à l'action bénévole — Marie Montpetit .....	1 000
<b>Total gouvernement du Québec</b> .....	<b>94 958</b>
<b>Gouvernement fédéral (Carrière-été Canada)</b> .....	<b>15 893</b>
<b>Don Conférence religieuse canadienne</b> .....	<b>2 000</b>
<b>Dons membres</b> .....	<b>2 226</b>
<b>Cotisation des membres</b> .....	<b>151</b>
<b>Revenus stagiaires</b> .....	<b>255</b>
<b>Revenus d'intérêts</b> .....	<b>170</b>
<b>Projet Zoom sur l'insalubrité</b>	
Ville de Montréal .....	16 667
CLIC - Enveloppe RUI .....	5 833
CLIC - Des possibles au réel .....	12 500
<b>Total Zoom sur l'insalubrité</b> .....	<b>35 000</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b> .....	<b>274 417</b>





## Charte de la vie associative

Le Comité logement Ahuntsic-Cartierville est un organisme de défense des droits des locataires qui valorise, entre autres, la liberté d'expression, l'égalité homme / femme, l'équité, la justice sociale et la tolérance.

La Charte de la vie associative a pour but d'assurer que les valeurs du CLAC soient respectées en tout temps par l'ensemble des membres, des militants / militantes, des bénévoles, de l'équipe de travail, des stagiaires et de toute personne qui participe aux activités ou qui reçoit des services.

Afin de permettre à tous de s'exprimer librement, et afin d'assurer que les échanges soient sains et respectueux, les propos et les comportements suivants ne seront pas tolérés :

- Propos sexistes;
- Propos homophobes, transphobes, etc.
- Propos racistes ou xénophobes;
- Tout autre propos ou action attaquant l'intégrité des personnes;
- Le harcèlement ou l'intimidation qu'ils soient à caractère sexuel ou autre;
- Toute autre forme de violence, qu'elle soit physique, verbale ou psychologique.

Toute personne subissant ou étant témoin de propos ou de comportements ci-haut mentionnés, que ce soit dans le cadre d'activités organisées par le CLAC ou d'activités auxquelles l'organisme participe, à l'intérieur ou à l'extérieur de son local, peut porter plainte.

Cette plainte devra être formulée par écrit<sup>1</sup>. Elle doit être envoyée soit par courriel, soit par la poste, ou encore être déposée directement au bureau de l'organisme, à l'attention de la coordination ou de la présidence du conseil d'administration.

À la réception d'une telle plainte, le conseil d'administration formera un comité pour étudier et traiter la plainte afin de prendre les mesures qui s'imposent. Ces mesures pourront aller jusqu'à l'exclusion de la personne des activités de l'organisme.

*1. La personne pourra recevoir de l'assistance pour rédiger sa plainte de la part de la coordination ou de la présidence du conseil d'administration.*

# SERVICE INDIVIDUEL

## NOTRE ENGAGEMENT ENVERS VOUS



illustrations: Alice Denis

### CE QUE NOUS SOMMES

Le Comité logement Ahuntsic-Cartierville est un organisme sans but lucratif qui s'est donné comme mission de défendre les droits des locataires.

Le **Service individuel** ne constitue qu'une partie des nombreuses activités du CLAC dans la lutte pour que les locataires aient droit à un logement sain, adéquat et abordable. En effet, si nous voulons que les droits des locataires avancent, il faut également faire des actions collectives, par exemple : mobilisation citoyenne, manifestations, etc.

### CE QUE NOUS NE SOMMES PAS

- Les intervenants du CLAC ne sont pas des avocats : ils donnent de l'information et non pas des conseils ou des avis juridiques.
- Le CLAC n'est pas une succursale du Tribunal administratif du logement (TAL) — *anciennement Régie du logement*.

### NOTRE ENGAGEMENT

- Le CLAC s'engage à vous accompagner dans vos démarches et à vous apporter le soutien nécessaire pour défendre vos droits.
- Toutes nos activités sont gratuites et confidentielles
- Dans la mesure du possible, le CLAC s'engage à retourner les appels dans les 48 heures ouvrés. (*Les heures normales du CLAC sont du lundi au jeudi. Un appel laissé le jeudi pourrait n'être retourné que le mardi suivant à moins que le lundi soit férié ce qui porterait les 48 h au mercredi suivant*).

### NOS LIMITES

- Le CLAC se réserve le droit de mettre fin à une intervention lorsque :
  - le locataire est accompagné par un avocat. Nous croyons qu'il y a un avantage pour les locataires d'être accompagné d'un avocat et ceci évite les conflits de stratégies;
  - le dossier ne relève pas de nos compétences;
  - le locataire abuse (sur-sollicitation – harcèlement, etc.);
  - le lien de confiance est brisé;
  - le locataire rejette toutes les solutions qu'on lui propose;
  - le locataire ne s'est pas présenté deux fois consécutives à son rendez-vous sans avertissement;
  - le locataire veut qu'on remette notre intégrité en question.
- Le CLAC se réserve le droit de référer à la ressource qui semble la plus appropriée.
- Nous ne faisons pas de recherche de logement.
- La priorité est donnée aux locataires d'Ahuntsic et de Cartierville : Nous nous réservons le droit de référer les locataires d'un autre arrondissement au comité logement approprié.

### RESPONSABILITÉS DU LOCATAIRE

Les locataires sont les premières personnes responsables de leur dossier: Les locataires ont la responsabilité de conserver tous leurs documents.

### PRÉPARATION D'UNE AUDIENCE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT (TAL)

«Les locataires qui ont une audience au TAL et qui désirent une assistance la plus adéquate possible pour préparer leur dossier, doivent nous contacter le plus tôt possible avant l'audience (évitez la dernière minute).

Le CLAC donne la priorité aux locataires dont il suit le dossier depuis le début.



**AUCUN MANQUE DE RESPECT NE SERA TOLÉRÉ.  
UN MANQUE DE RESPECT ENTRAÎNERA  
IMMÉDIATEMENT LA FIN DE L'INTERVENTION!**

**COMITÉ LOGEMENT AHUNTSIC-CARTIERVILLE  
RAPPORT ANNUEL 2021-2022**